

 **TEST DE CONNAISSANCES n°3 [20 questions]**

① Un navire de plaisance de catégorie de conception B est conçu pour affronter des vagues :

- A.** Jusqu'à 4 mètres compris. **B.** De plus de 4 mètres.

② Le permis mer côtier autorise son titulaire à s'éloigner à :

- A.** 5 milles de la côte. **B.** 5 milles d'un abri. **C.** 10 milles d'un abri si le navire est équipé en catégorie de navigation hauturière.

③ Vous envisagez, sur un navire de plaisance de plus de 5 mètres, une navigation à 5 milles d'un abri. Vous devez posséder au minimum à bord le matériel de sécurité quelle catégorie :

- A.** Côtière. **B.** Hauturière.

④ Un navire de plaisance de catégorie de conception B indique qu'il est conçu pour des voyages au cours desquels les vents peuvent aller :

- A.** Jusqu'à force 6 sur l'échelle de beaufort. **B.** Jusqu'à force 8 sur l'échelle de beaufort. **C.** Jusqu'à force 10 sur l'échelle de beaufort.

⑤ Parmi ces cinq documents, lequel n'est pas obligatoire à bord d'un navire de plaisance à moteur de plus de 3 tonneaux armé pour une navigation côtière :

- A.** Carte marine de la région. **B.** Acte de francisation. **C.** Titre de conduite du pilote.
 D. Acte de vente du navire. **E.** Règlement international.

⑥ Vous envisagez sur un navire de plaisance de plus de 5 mètres une navigation à 10 milles d'un abri. Vous devez posséder obligatoirement à bord 3 fusées à parachute :

- A.** Oui. **B.** Non

 **TEST DE CONNAISSANCES n°3 [20 questions]**

⑦ Avant d'effectuer une croisière, le plaisancier doit impérativement s'assurer que les conditions météorologiques existantes et prévues sont compatibles avec :

- A.** Le matériel de sécurité embarqué à bord du navire. **B.** La catégorie de conception du navire.

⑧ A bord d'un navire de plaisance, la ligne de mouillage est obligatoire :

- A.** Sur tous types de navire. **B.** Sur les navires de plus de 12 mètres uniquement. **C.** Sur les navires s'éloignant à plus de 6 milles d'un abri.

⑨ Sur une embarcation légère de plaisance de moins de 5 mètres, on a le droit de s'éloigner à une distance maximale de :

- A.** 5 milles d'un abri. **B.** 6 milles d'un abri.

⑩ La catégorie de conception d'un navire de plaisance est déterminée en fonction :

- A.** Du nombre de personnes qu'il peut embarquer. **B.** De son aptitude à affronter un état de mer défini par la hauteur des vagues et la force des vents. **C.** De son autonomie en matière de carburant.

⑪ A bord d'un navire de plaisance, la bouée de sauvetage avec son feu de retournement est obligatoire :

- A.** Uniquement à bord des navires s'éloignant à plus de 6 milles d'un abri. **B.** A bord de tous les navires de plus de 5 mètres quelque soit la distance d'éloignement.

⑫ Sur un navire de plaisance de plus de 5 mètres, équipé en catégorie de navigation côtière, on a le droit de s'éloigner à une distance maximale de :

- A.** 5 milles des côtes. **B.** 6 milles d'un abri. **C.** 9 milles d'un abri.

⑬ A bord d'un navire de plaisance à moteur, un harnais de sécurité est obligatoire :

- A.** Une navigation inférieure à 6 milles d'un abri. **B.** Une navigation supérieure à 6 milles d'un abri.

 **TEST DE CONNAISSANCES n°3 [20 questions]**

- 14 La météo annonce des vents de force 8. Est-il envisageable de prendre la mer sur navire de plaisance classé en catégorie de conception C ?
- A.** Non, car il n'est pas conçu pour affronter des vents de cette force. **B.** Oui, car il est conçu pour affronter des vents jusqu'à force 10. **C.** Oui, mais à condition de prévenir la capitainerie.

- 15 A bord d'un navire de plaisance non insubmersible, le radeau de sauvetage ou l'annexe gonflable est obligatoire à partir d'une distance d'éloignement :
- A.** Supérieure à 6 milles d'un abri. **B.** Inférieure à 6 milles d'un abri.

- 16 Le système de remontée à bord d'un navire de plaisance d'une personne tombée à la mer est obligatoire :
- A.** Uniquement à bord des navires de plus de 12 mètres. **B.** Uniquement pour une navigation supérieure à 6 milles d'un abri. **C.** Sur tous les navires de plaisance de plus de 5 mètres quelque soit la distance d'éloignement.

- 17 Vous envisagez de sortir en mer sur un navire de plaisance à moteur de plus de 5 mètres. La carte marine papier ou électronique de la région fréquentée est obligatoire à bord :
- A.** Oui. **B.** Non, cette obligation concerne uniquement les voiliers. **C.** Oui, mais uniquement pour une navigation au-delà de 6 milles d'un abri.

- 18 A bord d'un navire de plaisance, quel est le matériel d'armement et de sécurité qui n'est pas obligatoire pour une navigation jusqu'à 6 milles d'un abri :
- A.** Une ligne de mouillage. **B.** Un radeau de sauvetage ou une annexe gonflable. **C.** Trois feux automatiques à main.

- 19 Vous naviguez à 9 milles d'un abri sur un navire de plaisance, vous devez posséder obligatoirement à bord le matériel de sécurité de la catégorie de navigation :
- A.** Côtière. **B.** Hauturière.

- 20 A bord d'un navire de plaisance, l'armement de sécurité obligatoire dépend :
- A.** De la catégorie de conception du navire. **B.** De la distance d'éloignement effectif d'un abri. **C.** De la saison pendant laquelle il navigue.

 **PRÉPARATIFS DE SORTIE EN MER ET PROCÉDURE D'APPAREILLAGE**

- Etude du parcours : distance, abris, dangers, et spécificités de réglementation existantes (carte, capitaineries).
- Météo marine du jour et de la zone (VHF, radio, téléphone, capitainerie, etc...) adaptée à la sortie en mer envisagée.
- Personne prévenue restant à terre informée du parcours, de la destination et de l'heure approximative de rentrée.

[I] EMBARQUER À BORD DU BATEAU

- Equiper les enfants (moins de 10 ans) d'un gilet de sauvetage, dès l'arrivée au port et leur sortie de voiture.
- Ranger correctement tout matériel vulnérable à l'eau (clés de voiture, lunettes, portable...).
- Vérification visuelle de l'ensemble du bateau avant de monter à bord (ligne de flottaison, chocs éventuels extérieurs).
- Montrer à l'équipage les structures du bateau où l'on peut évoluer (chaussures adaptées, revêtement antidérapant).
- Repérer les mains courantes à tenir systématiquement pour tout déplacement (1 main pour soi, 1 main pour le bateau).
- Penser à la répartition du poids à bord, au rôle de surveillance des enfants (plus on est nombreux, moins on est vigilant).

[II] CONTRÔLES À EFFECTUER EN PREMIER LIEU

- Niveaux corrects (huile moteur, essence, eau) et autonomie en essence embarquée suffisante (réserve de 30% en plus).
- Aération du compartiment moteur (Obligatoire sur IN-BOARD) et contrôle d'éventuelles fuites (huile, essence, eau...).
- Vérification de l'état et de la présence du matériel de sécurité (armement + pharmacie, eau potable, vêtements...).

[III] LA MISE EN ROUTE DU MOTEUR

- Ouverture du coupe-circuit et robinet d'essence, vérification du dégagement de l'hélice de toute amarre, bouts, etc.
- Installation du cordon coupe-circuit de sécurité et mise au point mort.
- Démarrage et mise en température du moteur (bateau toujours au mouillage ou amarré).
- Contrôle visuel du bon refroidissement du moteur (pissette opérationnelle).

[IV] PRÉPARATION AU DÉPART

- Repérage de l'environnement (direction du vent, profondeur d'eau, trafic aux alentours).
- Sortie d'une gaffe pour s'aider si besoin (attention à ne pas mettre la jambe ou le bras pour atténuer un heurt).
- Mise en place conseillée des différents pare-battages utiles et/ou des personnes en poste pour la manœuvre.
- Repérage théorique de l'enchaînement des manœuvres et de leurs conséquences, adaptées aux conditions du jour.

[V] DÉPART

- Avertir son équipage du départ, faire asseoir les personnes vulnérables et donner les consignes pour larguer les amarres.
- Larguer les amarres et les remonter à bord, mais ne pas les ranger immédiatement.
- Seulement après la sortie du port, ranger pare-battages et amarres, pendant les 300 mètres à moins de 5 nœuds...
- Avertir l'équipage, sauf urgence, avant tout changement de vitesse ou de cap importants : "Attention, on fait route".
- Mémorisation du cap de départ qui est suivi (brume) et repérage d'amers pour un retour éventuel au point de départ.

Toute l'équipe de Narvik vous remercie de votre confiance et vous souhaite de nombreuses et belles navigations...